

L'Écho Chapellois



Le Mot du Maire,

Nos liens d'amitié avec VIGEOIS ont permis à un groupe de Chapellois de rendre visite aux vigeoyeux et vigeoyeuses lors du week-end de l'Ascension. Chaque Chapelloise et Chapellois peut bénéficier de ce projet riche en échanges et pour les élus, très formateurs quant à la gestion de communes. La Chorale de Vigeois sera à son tour présente le 27 Juin, à 20h30, à l'Eglise de La Chapelle-Bouëxic, lors de la fête de la musique.

Concernant la salle polyvalente, l'expert judiciaire a réuni toutes les entreprises concernées, le 26 Mai, dernier pour désigner l'assurance, qui prendra en charge les frais de réparation. Malheureusement, une autre réunion fixée au 2 juillet sera nécessaire.

Le bar des sports change de propriétaire et je souhaite à Marie-France GARAUD une belle retraite, bien méritée en la remerciant pour son assiduité et les nombreux services apportés à notre commune. Bienvenue à ses successeurs.

Un important programme de voirie va être réalisé.

La commission voirie d'Éric LARCHER, après les visites sur le terrain et les appels d'offres, a fait valider par le Conseil municipal un programme de 27 469 € pour la réalisation d'une section de 900m de long entre Le Brulay et la Croix du Goulet, la réfection pour 22 140 € de l'ensemble des routes de la Commune (à l'exception évidemment des routes départementales), le curage de 7 kms de fossés pour 9 660 € et la réfection de bandes de stop, passage piétons 177 ml sans oublier le fauchage des bords de routes et talus pour 7 741.21 € TTC.

L'inspection académique a annoncé l'ouverture à la rentrée 2015-2016 d'une 9ème classe : Meilleures conditions pour les élèves mais dépenses supplémentaires en perspectives pour aménager cette classe au cours de l'été.

Pour terminer, le concours amical de boules dont le but est de permettre les échanges et l'intégration des nouveaux chapellois va réunir 38 équipes tout au long de l'été. Patrick LEMOINE et Linda LE LAY en assurent la gestion avec la réalisation de 5 terrains disponibles tout au long de l'année.

Un merci tout particulier aux bénévoles du Comité des fêtes, aux artisans et commerçants qui apportent leurs concours financier pour l'organisation de la fête de la musique (Vous les trouverez dans cet écho chapellois). Rappelons également le partenariat avec Vallons de Haute Bretagne Communauté qui apporte 3500 € et le concours de la municipalité.

La Chapelle s'anime pour, nous l'espérons, le plus grand plaisir de ses habitants.

Bel été à tous, Le Maire.

Numéro 92
Juin 2015

SOMMAIRE

- Edito
- Vie Municipale P 2 à 11
- Vie Intercommunale P 12
- Vie de l'école : P 13
- Associations : P 14 à 18
- Développement durable : P 19
- Mémento Vie Pratique : P 20

Réunion du 9 Mars 2015

◆ **Construction d'une structure modulaire : acte de sous-traitance de l'Entreprise COUGNAUD auprès de l'Entreprise VIGNON.**

Monsieur le Maire fait part du courrier du 13 Février 2015 de l'Entreprise Yves COUGNAUD proposant la sous-traitance du marché construction d'une structure modulaire concernant les travaux de génie-civil à l'Entreprise SARL VIGNON CONSTRUCTIONS pour un montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant de 11 875,00 € HT, soit 14 250,00 € TTC sur un marché global de 87 645,00 € HT, soit 105 174,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- émet un avis favorable à ce que l'Entreprise Yves COUGNAUD domiciliée Mouilleron le Captif CS 40028 85035 LA ROCHE-SUR-YON cédex sous-traite le marché pour la partie génie civil à l'Entreprise SARL VIGNON CONSTRUCTIONS domiciliée ZI la Fosse Rouge 35480 GUIPRY dans les conditions désignées ci-dessus.

◆ **Transfert de compétence : infrastructures pour véhicules électriques - Contexte général et local :**

Afin de contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air en zone urbaine, le SDE35 souhaite œuvrer en faveur du développement des véhicules électriques. La loi Grenelle II a confié aux communes, ainsi qu'à leurs groupements, la compétence du déploiement des infrastructures de recharge. Le déploiement de ces infrastructures publiques a pour objectif de rassurer les usagers et de les encourager à investir dans des véhicules électriques sans craindre de tomber en panne en cours de trajet.

Afin d'assurer la cohérence du maillage territorial, de tenir compte des points forts et points faibles du réseau électrique, de mutualiser les coûts, de bénéficier d'une aide de l'ADEME au travers du « programme d'investissements d'avenir » et de garantir l'interopérabilité des bornes, le SDE35 s'est doté de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides » lors de la modification de ses statuts et propose donc aux communes de lui déléguer cette compétence. Le SDE35 bénéficie d'une aide de l'ADEME pour financer l'investissement de 164 bornes de recharge normale/accélérée et 4 bornes de recharge rapide, à condition que les communes s'engagent à assurer la gratuité de stationnement des véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur tout son territoire pendant une durée minimale de deux ans. Pour favoriser un déploiement équilibré et efficace, le Comité syndical a décidé le 12 février 2014 de prendre en charge financièrement l'investissement et l'exploitation de ces 168 bornes de recharge.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » au SDE35 pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien, et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge.

- accepte sans réserve les conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » telles qu'adoptées par le Comité syndical du SDE35 dans sa délibération du 4 février 2015.

- met à disposition du SDE35, à titre gratuit, les terrains nus ou aménagés nécessaires à l'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques ».

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » et à la mise en œuvre du projet.

- s'engage à accorder pendant 10 années à compter de la pose de la borne, la gratuité du stationnement au moins pour un temps donné (via l'utilisation du disque bleu par exemple) aux utilisateurs de véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur tout emplacement de stationnement sis sur le territoire communal, avec ou sans dispositif de recharge, en surface ou en ouvrage, gérés directement par la collectivité.

◆ **Travaux de construction de la boulangerie : avenant n°1 : lot n°1 : gros-œuvre.**

Monsieur le Maire fait part de l'avenant n°1 en plus-value proposé par l'Entreprise SAS BURET pour le lot n°1 : gros-œuvre concernant la réalisation d'un vide-sanitaire avec accès par cour anglaise pour un montant de 8 417,74 € TTC. Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les éléments suivants :

- montant initial du lot n°1 : 35 601,25 € TTC.
- avenant n°1 : 8 417,74 € TTC.
- montant total du lot n°1 : 44 018,99 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 4 abstentions :

- décide de retenir l'avenant n°1 désigné ci-dessus proposé par l'Entreprise SAS BURET domiciliée Le Glanret 35580 GUICHEN pour le lot n°1 : gros-œuvre construction de la boulangerie pour un montant de 8 417,74 € TTC portant le montant total du lot n°1 à 44 018,99 € TTC .

◆ **Travaux de construction de la boulangerie : avenant n°1 : moins-value lot n°6 : cloisons isothermes.**

Monsieur le Maire fait part de l'avenant n°1 en moins-value proposé par l'Entreprise SMI pour le lot n°6 cloisons isothermes concernant le remplacement des panneaux isothermes laine de roche en mousse polyuréthane et suppression de portes isothermes pour un montant de -5 284,04 € TTC. Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les éléments suivants :

- montant initial du lot n°6 : 32 400,00 € TTC.
- avenant n°1 (moins-value) : -5 284,04 € TTC.
- montant total du lot n°6 : 25 115,96 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 4 abstentions :

- décide de retenir l'avenant n°1 désigné ci-dessus proposé par l'Entreprise SMI domiciliée 5, rue Pasteur, ZI Bail 35137 PLEUMELEUC pour le lot n°6 : cloisons isothermes, construction boulangerie pour un montant en moins-value de -5 284,04 € TTC ramenant le montant total du lot n°6 à 25 115,96 € TTC.

◆ **Travaux de construction de la boulangerie: avenant n°1 : lot n°7 : plâtrerie, plafonds suspendus.**

Monsieur le Maire fait part de l'avenant n°1 en plus-value proposé par l'Entreprise EURL FRANGEUL pour le lot n°7 : plâtrerie, plafonds suspendus concernant la création d'un plafond rampant et fourniture de portes intérieures au fournil pour un montant de 7 804,80 € TTC . Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les éléments suivants :

- montant initial du lot n°7 : 11 160,00 € TTC.
- avenant n°1 : 7 804,80 € TTC.
- montant total du lot n°7 : 18 964,80 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 4 abstentions :

- décide de retenir l'avenant n°1 désigné ci-dessus proposé par l'Entreprise EURL FRANGEUL domiciliée ZA du Plat d'Or 35330 LA CHAPELLE-BOUËXIC pour le lot n°7 : plâtrerie, plafonds suspendus, construction boulangerie pour un montant en plus-value de 7 804,80 € TTC portant le montant total du lot n°7 à 18 964,80 € TTC.

◆ **Travaux terrain de boules.**

Monsieur le Maire fait part des deux devis suivants concernant l'aménagement du terrain de boules – Place de la Vigne : le devis de la SARL LOIZANCE d'un montant de 1 134,00 € TTC pour fourniture de lambourdes en châtaignier et le devis de l'Entreprise Patrick BERTIN concernant la fourniture de sable pour un montant de 615 € TTC et terrassement pour 160,80 € TTC, soit un montant global de 1 909,80 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de retenir les 2 devis désignés ci-dessus pour un montant global de 1 909,80 € TTC.

◆ **Bibliothèque municipale : recrutement d'un agent en contrat à durée déterminée.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 12 Janvier 2015 décidant de créer un contrat à durée déterminée de 12 mois sur le poste d'adjoint territorial du patrimoine de deuxième classe, à hauteur de 24/35^{ème} à compter du 26 Février 2015 pour assurer les fonctions de bibliothécaire à la bibliothèque municipale sachant que des missions annexes pourront être confiées à l'agent telles que remplacement à la poste et à la Mairie en cas de congés ou d'absence. Monsieur le Maire précise que la commission de recrutement s'est réunie une première fois le 23 Février 2015 et a pré-sélectionné 4 candidatures à partir de 46 CV reçus. Cette commission de recrutement s'est réunie

une seconde fois le 26 Février 2015 pour auditionner les candidatures présélectionnées. Monsieur le Maire fait part que la commission de recrutement a proposé de retenir la candidature de Mme MARCADE Charlotte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

– émet un avis favorable à l'embauche en contrat à durée déterminée de Mme MARCADE Charlotte, pour un an, à compter du 25 Février 2015 en tant qu'adjoint territorial du patrimoine de deuxième classe à hauteur de 24/35ème pour assurer les fonctions de bibliothécaire à la bibliothèque municipale avec possibilité de missions annexes (TAP, remplacement à l'Agence Postale et au secrétariat de Mairie).

◆ **Chantier international 2015.**

Monsieur le Maire fait part de la proposition de Mr Jo LE BOURHIS concernant l'accueil de 6 à 8 étudiants dans le cadre d'un chantier international sur la commune de LA CHAPELLE BOUËXIC pour 15 jours (fin juin – début juillet 2015 - 8 jours avant la fête de la musique et 8 jours après). L'objet de ce chantier serait la remise en état d'un chemin creux de la Jossais à la Prungnais sur 800 mètres. Monsieur le Maire propose d'héberger ce chantier de jeunes dans les locaux de l'ex «Bonne Franquette ». Le coût à la charge de la commune sera de 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

– émet un avis favorable à l'accueil de 6 à 8 étudiants dans le cadre d'un chantier international dans les conditions spécifiées ci-dessus.

◆ **Vente de terrain aux Champs-Toussiers**

Monsieur le Maire informe de la demande de différents habitants du Lotissement des Champs-Toussiers d'acquiescer des départs de terrains appartenant à la commune. Monsieur le Maire propose de procéder à la vente de ces départs de terrains communaux comme suit :

- terrains constructibles : 389,50 m² x 10 € = 3 895,00 €
 - terrains non constructibles : 547,50 m² x 1,50 € = 821,25 €
- soit un montant total de 4 716,25 €.

Monsieur le Maire précise que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge des acquiesceurs et à diviser en 3 pour 11 lots.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

– émet un avis favorable à la vente de départs de terrains aux habitants du lotissement Les Champs -Toussiers en ayant fait la demande dans les conditions désignées ci-dessus.

– charge Maître RAY – Notaire – domicilié 33, rue de Guer à MAURE DE BRETAGNE de la rédaction des actes et le Cabinet QUARTA – Expert – géomètre domicilié 1, rue de la Noé – 35170 BRUZ du bornage.

- autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les actes désignés ci-dessus.

◆ **Participation exceptionnelle – SIGEP de GUER - 2015.**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Président du SIGEP de Guer sollicitant une participation exceptionnelle de 800,00 € en raison de besoins de financements complémentaires pour 2015 sachant que la participation de base pour la commune de LA CHAPELLEBOUËXIC s'élève à 3 532,23 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

– donne son accord à la participation exceptionnelle de 800 € sollicitée par le SIGEP, à condition que l'ensemble des 24 communes adhérentes au SIGEP participent financièrement.

◆ **Demande de météo France pour une implantation de station météo.**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de METEO FRANCE spécifiant être à la recherche d'un terrain pour l'implantation d'une station météo.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'implantation d'une station météo à LA CHAPELLEBOUËXIC avec proposition d'un terrain communal.

◆ **Grand Bassin de l'Oust – Cotisation**

Monsieur le Maire fait part que la cotisation au Syndicat Mixte du Grand Bassin de L'Oust domicilié 10, bd des Carmes – 56800 PLOERMEL est fixé à 1 057,96 € pour l'année 2015.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la cotisation ci-dessus.

- **Mise en place des rythmes scolaires 2015 : projet éducatif territorial.**

Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale en date du 23 Janvier 2015 spécifiant, sous réserve de la promulgation de la loi de finances 2015, que le fonds d'amorçage de 50 Euros par élève et par an est pérennisé sous forme d'un fonds de soutien aux Communes sous condition de l'élaboration et de la mise en oeuvre du PEDT (Projet Educatif Territorial). Le PEDT devra être formalisé avant le 31 Mai 2015 pour signature conventionnelle en juillet 2015. Monsieur le Maire propose que cette question soit étudiée par la Commission Affaires Scolaires.

- **Déclaration de Monsieur le Maire concernant la boulangerie.**

Monsieur le Maire donne lecture de la déclaration suivante concernant le projet de boulangerie.

« Notre projet de boulangerie avance bien. Il m'apparaît, cependant, nécessaire de préciser quelques éléments afin de ne pas laisser dire, par méconnaissance ou malveillance, quelques informations fausses :

– Ce projet de boulangerie est un projet vital pour notre commune et, bien évidemment, pour les autres commerces que nous défendons. C'est notre avenir qui est en jeu.

– Ce projet de boulangerie n'est pas financé par des fonds départementaux. L'intégralité du coût sera assumée par des loyers payés par nos futurs boulangers.

– Il faut séparer le projet de boulangerie et l'aménagement autour qui aurait été réalisé pour améliorer l'environnement du Centre-Bourg avec notamment des parkings.

Parallèlement à ce projet, je souhaite ajouter que :

– Le permis de construire accordé pour la construction de la terrasse de l'Ardoise Gourmande l'a été dans les conditions légales et donc dans le respect total des règles d'urbanisme.

– Concernant cette même terrasse, la mairie n'a jamais demandé à ce qu'elle soit coupée. D'autres solutions ont été proposées.

Je rappelle donc que, moi-même ou les services de la mairie, nous tenons à disposition pour apporter tous les documents qui prouveraient ce qui est dit ci-dessus. Merci ».

- **Conseil Communautaire du 4 Mars 2015.**

Mme Carole LETOURNEL, conseillère communautaire, fait part du compte-rendu du Conseil Communautaire de VAL-LONS de HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTE et notamment du débat d'orientation budgétaire 2015. Il est également précisé que le montant de la DSC (Dotation de Solidarité Communautaire) sera de 62 578 € pour la commune de LA CHAPELLE-BOUËXIC.

- **Fourniture par un producteur local de produits laitiers.**

Consécutivement à la proposition de fourniture de produits laitiers par un producteur local, il est décidé de consulter la responsable du restaurant scolaire pour avis.

- **Proposition d'achat de terrain « Le Clos de la Fontaine ».**

Monsieur le Maire fait part du courrier du 11 Février 2015 de Monsieur le Président de la Société ARCH'IMMOBILIER proposant la vente d'un terrain de 394 m² et d'un passage de 334 m² au sud de la future boulangerie.

Il est souligné l'intérêt d'une réserve foncière en centre-Bourg et décidé de faire une visite sur site préalablement à toute décision.

- **Commission Voirie**

Monsieur LARCHER Eric, conseiller municipal délégué à la voirie, fait part du compte-rendu de la réunion de commission voirie en date du 17 Février 2015.

⇒ Campagne :

- Route de campagne à prévoir, à refaire : La Prungenais, de la Croix du Goulet au Brulay.

- Point à temps automatique en plein (30 tonnes) : Plédy de Bas, Troumer vers le Clos Jouan (2 parties très endommagées), Le Tertre à la Pichais (idem), Le Brulay (en partie).

- P.A.T.A : pour toutes les routes

- ⇒ Bourg :
 - Rue du Rocher + Patin Berlinois, Impasse du Rocher, La Hautière, Rue des Vaults.
 - Place de l'église : gravillonner le long du mur et les places près de l'église afin de pouvoir tracer les places pour faciliter le nombre de stationnement perpendiculaire au mur.
 - Rue de Villeneuve : Matérialisation des chicanes
 - Rue du Plat d'Or : Aménagement piétonnier
 - Aménagement du cimetière : Bitume allée centrale et autour du calvaire, évacuation des eaux.
- ⇒ Curage des fossés : La Croix du Goulet, La Jossais, Le Préquérat. La Pichais au Tertre (côté gauche), La Boutinais à la route des Allouettes, Troumer vers le Clos Jouan, Route de Bout de Lande (tête de pont), + ruisseau des Champs Toussiers à empierrer.

- Entreprises appel d'offres - Routes : Colas, Eurovia, Perrotin, Saab, Le Parc.
- Entreprises appel d'offres - Curage : Bertin (La Chapelle-Bouëxic), Wester (Bovel), Closier (St Senoux), Daniel TP (Mernel).
- Bâtiment communal (atelier).
- Dalle de béton 5m x 5m (lavage, tondeuse), Cuve Cardinal, Cuve à fuel (GNR) aux normes (750 l).
- Entreprises appel d'offres - Maçonnerie : RICHARD Franck (Maure), CORVAISIER Didier (Campel), CARDINAL (Mernel), BURET Sylvain (Guichen).
- Traçage lignes blanches :
 - Stop et cédez le passage - Traçage des places face au mur de l'église.
- Entreprises appel d'offres : Conseil Général, Hélios, Kangourou signalisation.

- **Décision concernant le tarif jaune à l'école.**

Dans le cadre de la construction de la structure modulaire pour salle de motricité qui sera raccordée au groupe scolaire, il est décidé de rester en tarif jaune et de souscrire une puissance de 42 KVA.

Réunion du 9 avril 2015

- ◆ **Approbation du Compte Administratif de la Commune : Année 2014**

- Fonctionnement : Réalisations :
 - Dépenses : 733 311,58 €
 - Recettes : 943 294,92 €
 - Soit un excédent de fonctionnement de 209 983,34 Euros.
- Investissement : Réalisations :
 - Dépenses : 610 271,01 €
 - Recettes : 558 220,48 €
 - Soit un déficit d'investissement de 52 050,53 €

Il en résulte un excédent net de clôture de 157 932,81 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le Compte administratif 2014 de la Commune .

- ◆ **Fiscalité locale : décision concernant les taux**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de ne pas procéder à l'augmentation de la fiscalité locale pour l'année 2015 et de maintenir les taux comme suit :

- Taxe d'habitation : 15,32 %
- Taxe foncier bâti : 16,66 %
- Taxe foncier non bâti : 47,26 %

- ◆ **Vote du Budget Primitif de la Commune : Année 2015**

- Fonctionnement :
 - Dépenses : 925 419,00 €
 - Recettes : 1 059 471,61 €
- Investissement :
 - Dépenses : 811 298,00 €
 - Recettes : 811 298,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le Budget Primitif 2015 de la Commune .

◆ **Approbation du Compte Administratif – Assainissement – Année 2014**

- Exploitations : Réalisations :
 - Dépenses : 42 977,99 €
 - Recettes : 206 952,46 €soit un excédent d'exploitation de 163 974,47 €.
- Investissement : Réalisations :
 - Dépenses : 31 927,73 €
 - Recettes : 26 698,03 €soit un déficit d'investissement 5 229,70 Euros.

Il en résulte un excédent de clôture de 158 744,77 € .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- approuve le Compte administratif – Assainissement 2014 .

◆ **Vote du budget primitif – Assainissement 2015**

- Exploitation :
 - Dépenses : 219 172,00 €
 - Recettes : 219 172,00 €
- Investissement :
 - Dépenses : 198 710,00 €
 - Recettes : 198 710,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- adopte le Budget Primitif Assainissement 2015.

◆ **Approbation du Compte Administratif du lotissement : Année 2014**

- Fonctionnement : Réalisations :
 - Dépenses : 314 319,58 €
 - Recettes : 425 587,90 €soit un excédent de fonctionnement de 111 268,32 €.
- Investissement : Réalisations :
 - Dépenses : 325 869,35 €
 - Recettes : 195 720,19 €soit un déficit d'investissement de 130 149,16 €

Il en résulte un déficit de clôture de 18 880,84 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions :
- approuve le Compte administratif - Lotissement 2014 .

◆ **Vote du Budget Primitif – Lotissement – Année 2015.**

- Fonctionnement :
 - Dépenses : 528 680,28 €
 - Recettes : 528 680,28 €
- Investissement :
 - Dépenses : 488 596,28 €
 - Recettes : 488 596,28 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions :
- adopte le Budget Primitif - Lotissement 2015.

◆ **Décision concernant la création d'un budget annexe « Boulangerie » .**

Monsieur le Maire informe de la nécessité de créer un nouveau budget Annexe intitulé « Boulangerie » lié aux travaux de construction de la boulangerie située 2, rue de la Mairie en LA CHAPELLE-BOUEXIC. Monsieur le Maire précise que ce budget annexe sera assujéti à la TVA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 3 abstentions :

- décide de créer le budget annexe « Boulangerie » assujéti à la TVA.
- autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

◆ **Vote du Budget Primitif – Année 2015 : Boulangerie**

– Investissement :

- Dépenses : 283 000,00 €

- Recettes : 283 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 4 abstentions :

- adopte le Budget annexe Primitif - Boulangerie

◆ **Travaux salle-polyvalente suite sinistre incendie – devis diagnostic amiante**

Consécutivement au lancement de la consultation selon la procédure adaptée, Monsieur le Maire fait part du devis proposé par l'entreprise ALLO DIAGNOSTIC – BRETAGNE concernant le diagnostic amiante suite au sinistre incendie de la salle-polyvalente d'un montant de 540,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

– décide de retenir le devis de l'Entreprise ALLO DIAGNOSTIC – BRETAGNE domiciliée 2, rue des Charmilles – 35510 CESSON SEVIGNE d'un montant de 540 € TTC concernant le diagnostic amiante à effectuer suite au sinistre incendie de la salle-polyvalente.

◆ **Travaux de construction de la boulangerie : avenant n°2 : lot n°1 – Gros-Oeuvre.**

Monsieur le Maire fait part de l'avenant n°2 en plus-value proposé par l'Entreprise SAS BURET pour le lot n°1 : gros-oeuvre – travaux boulangerie concernant le bouchage du dessous de dalle : 2 358,00 € TTC, les réseaux souples : 1 878,64 € TTC, soit un montant global de 4 236,64 € TTC.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les éléments suivants :

– montant initial du lot n°1 : 35 601,25 € TTC

– avenant n°1 : 8 417,74 € TTC

– avenant n°2 : 4 236,64 € TTC

– Montant total du lot n°1 : 48 255,63 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 4 abstentions :

– décide de retenir l'avenant n°2 désigné ci-dessus proposé par l'Entreprise SAS BURET domiciliée Le Glanret 35580 GUICHEN pour le lot n°1 : gros-oeuvre – construction de la boulangerie pour un montant 4 236,64 € TTC portant le montant total du lot n°1 à 48 255,63 € TTC.

◆ **Travaux de construction de la boulangerie : avenant n° 1 – lot n°2 – charpente.**

Monsieur le Maire fait part de l'avenant n°1 proposé par l'Entreprise TOURNEUX pour le lot n°2 – charpente - travaux boulangerie concernant la charpente sapin – faux solivage pour un montant de 717,01 € TTC. Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les éléments suivants :

– montant initial du lot n°2 : 33 605,52 € TTC

– avenant n°1 : 717,01 € TTC

– Montant total du marché : 34 322,53 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 4 abstentions :

– décide de retenir l'avenant n°1 désigné ci-dessus proposé par l'Entreprise TOURNEUX domiciliée 5 allée Joseph CUGNOT – ZA de la Briquetterie – 35500 VITRE pour le lot n°2 – charpente construction de la boulangerie pour un montant de 717,01 € TTC portant le montant total du lot n°2 à 34 322,53 € TTC.

◆ **Commune de MERNEL : proposition d'association à l'élaboration du P.L.U.**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 13 Mars 2015 de Monsieur le Maire de MERNEL notifiant la délibération du Conseil Municipal en date du 16 Février 2015 par laquelle a été prise la décision de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et de définir les modalités de concertation sur le territoire communal. Dans ce cadre il est demandé à la Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC si elle souhaite être associée à l'élaboration du P.L.U. et, dans l'affirmative, d'indiquer le nom et la qualité du représentant désigné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

– décide d'être associé à l'élaboration du P.L.U. de la Commune de MERNEL et désigne Mr CHAUDAGNE Michel – Adjoint à l'urbanisme en tant que délégué.

◆ **P.L.U. de LA CHAPELLE-BOUEXIC : avenant n°1 au contrat de maîtrise d'oeuvre.**

Monsieur le Maire rappelle les délibérations suivantes concernant le choix du Cabinet URBEA pour l'élaboration du P.L.U. :

- délibération du 1er Octobre 2012 : choix du Cabinet URBEA pour un montant de 17 131,00 € HT .
- délibération du 14 janvier 2013 : sous-traitance Ste ERIGE (fourniture des fichiers informatiques) : 1 800,00 € HT
- délibération du 3 Juin 2013 : sous-traitance Cabinet ECR ENVIRONNEMENT : 2 250,00 HT.

Monsieur le Maire précise que le montant net revenant à la Société URBEA consécutivement aux actes de sous-traitance s'élève donc à 13 081,00 € HT. Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 20 Mars 2015 du Cabinet URBEA proposant un avenant n°1 concernant les travaux supplémentaires suivants :

- reproduction et livraison de 6 dossiers d'approbation
- tirage et livraison des plans
- gravure de 24 CD
- animation de 2 réunions supplémentaires pour un montant de 1 903,51 € HT portant le montant du marché à 14 984,51 € HT pour le Cabinet URBEA, soit 19 034,51 € HT actes de sous-traitance compris.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de retenir l'avenant n°1 désigné ci-dessus proposé par le Cabinet URBEA domicilié ORCHIS – route nationale – 35650 LE RHEU dans le cadre de travaux supplémentaires pour l'élaboration du P.L.U. pour un montant de 1 903,51 € H.T. soit 2 284,22 € TTC dans les conditions désignées ci-dessus.

◆ **Convention ligne ERDF/Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC**

Monsieur le Maire donne lecture du mail du 12 Mars 2015 de la SCP PERRAULT – PIRIOUX Notaires associés transmettant le projet d'acte authentique permettant de régulariser la ligne électrique déjà installée par ERDF sur les parcelles cadastrées section ZR n° 475 et 476 et alimentant l'atelier technique municipal. Monsieur le Maire demande de bien vouloir l'habiliter à signer la procuration permettant la signature de l'acte authentique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'habiliter Monsieur le Maire à signer la procuration permettant de signer l'acte authentique de régularisation de la ligne ERDF déjà installée sur les parcelles cadastrées section ZR n° 475 et n° 476 et desservant l'atelier technique municipal.

◆ **Travaux boulangerie : devis raccordement électricité - devis raccordement eau potable.**

Dans le cadre des travaux de construction de la boulangerie, Monsieur le Maire fait part des 2 devis suivants :

- devis EDF : raccordement électricité : 3 193,40 € TTC
- devis SAUR : raccordement eau potable : 1 535,65 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 4 abstentions :

- décide de retenir les devis suivants dans le cadre des travaux de construction de la boulangerie :
 - devis EDF : raccordement électricité : 3 193,40 € TTC
 - devis SAUR : raccordement eau potable : 1 535,65 € TTC.

Informations

• **Camion – services techniques**

Monsieur le Maire informe que le camion des services techniques à sa boîte de vitesse hors d'usage, des rotules à changer ainsi que les pneus, ces travaux de réparation s'élevant à 4 865,12 € TTC.

Il est proposé de mettre en place un groupe de réflexion composé de Mr MORAZIN Roger et Mme DUREY Nadia afin d'étudier différentes solutions concernant le remplacement de ce camion : - achat d'occasion ou achat neuf d'un camion-benne avec roues jumelées.

• **Droits des sols – Pays de Vallons de Vilaine**

Dans le cadre de la proposition de mise en place d'un service d'autorisation du droit des sols (ADS) porté par le Syndicat Mixte du Pays de Vallons de Vilaine, il est décidé de demander des précisions sur le coût du contrôle d'un permis de construire, d'une déclaration préalable et d'un certificat d'urbanisme.

CARTE D'IDENTITÉ



A ce jour, les délais de délivrance des titres d'identité et de voyage sont de 7 semaines. Ces délais partent de la date d'arrivée des demandes en Préfecture au retour en mairie du document.

Ils comprennent le délai de fabrication des CNI à l'usine à LIMOGES. Ces délais sont incompressibles.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte ces données afin d'éviter toute demande tardive.

HORAIRES D'ÉTÉ - Services Publics



Mairie :

Ouverte du lundi au vendredi

De 9h à 12h30

Permanences les samedis

20 Juin - 4 et 18 juillet,

de 9h30 à 12h.

Agence Postale :

Pas de changement jusqu'au 25 Juillet inclus.

Du 27 Juillet au 14 août inclus :

Ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00.

Sauf les mercredis 5 et 12 août.

Fermeture les samedis matins

1er et 8 août 2015.

Reprise des horaires habituels à partir du 17Août.

Espace Multimédia

Du 2 Juillet au 04 Août inclus :

Lundi et jeudi de 14h à 16h30.

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.

Point Informations Touristiques.

Juillet :

Lundi et jeudi de 14h à 16h30.

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.

Du 4 au 28 Août

Lundi, jeudi de 14h à 16h00.

Mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 16h

Bibliothèque Municipale.

Horaires inchangés en Juillet.

Du 1er au 22 août inclus

Le mercredi et le samedi de 10h à 12h

REPAS CCAS

A vos agendas ! Le repas du CCAS est **fixé au samedi 3 octobre à 12h30**. Salle polyvalente de CAMPEL. Plus d'infos dans le prochain écho chapellois

FETE DE LA MUSIQUE

En supplément des podiums habituels, nous bénéficierons cette année de 2 animations supplémentaires. A partir de 20 h, la Chorale de VIGEOIS et "Valérie et sa harpe " se produiront sur un podium face à un repas extérieur, place de l'église pour ensuite poursuivre dans l'église à partir de 21 h. A 20 H également, Laurent Heudes qui a animé au cours de l'année des activités musicales à l'école proposera sur la rue de la mairie, avec des enfants ,une batucada .

RENCONTRE AUTOUR DE LA BD LE VENDREDI 26 JUIN.

Serge Monfort, l'auteur de la BD « **Toupoil** », rencontrera les CM1-CM2 de l'école et leur fera découvrir comment on réalise une BD en général et « **Toupoil** » en particulier. Cet échange de questions-réponses se déroulera de 14h à 16h.

De 16h à 18h, à l'invitation de la bibliothèque municipale, l'auteur dédicacera ses albums à la bibliothèque (des exemplaires seront disponibles à la vente).

Pour plus de renseignements : 02.99.92.05.71 ou www.facebook.com/BibliothequeLaChapelleBouexic

LE MARCHE DE NOËL BIS REPETITA

Tous à vos calendriers. Après une courte pause, le marché de Noël Chapellois reprend du service. Sous l'impulsion de Mr BOUET, la commission « Animation » a réuni l'ensemble des acteurs écologiques et associatifs pour créer le retour de l'évènement sur notre commune.

Ainsi donc, la date **du Dimanche 20 Décembre** a été retenue. Une prochaine réunion permettra de définir avec précision les animations et exposants mais à quelques jours des fêtes. Les retardataires trouveront à n'en pas douter leur bonheur !



Quant aux enfants, ils baigneront déjà dans la magie de Noël avec un ensemble d'animations qui leur sera dédié.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes **nés entre AVRIL et JUIN 1999** doivent se faire recenser **avant le 30/06/2015**.

Les jeunes **nés entre JUILLET et SEPTEMBRE 1999** devront quant à eux se faire recenser **avant le 30/09/2015**

Ils doivent se présenter à la mairie durant cette période, munis du livret de famille et accompagnés de leur représentant légal.

ZOOM SUR LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 AVRIL 2015



Le Conseil communautaire du 8 avril 2015 a principalement été consacré aux questions budgétaires et financières.

Budgets

Le Conseil a, par un vote global à l'unanimité, voté l'ensemble des comptes administratifs 2014 et des comptes de gestion 2014 des différents budgets de Vallons de Haute Bretagne Communauté.

Il a également, par un vote global à l'unanimité, voté le budget principal primitif 2015 ainsi que les 18 budgets primitifs annexes 2015. Concernant le budget principal 2015, il s'élève à ;

- 13 455 783 € en section de fonctionnement
- 4 005 163 € en section d'investissement

Vote des taux de fiscalité

Le Conseil, à l'unanimité, a fixé les taux d'imposition des ménages suivants (sans augmentation) :

- CFE : 24,77 %
- Taxe d'habitation : 10,81%
- Taxe foncière : 0,166%
- Taxe Foncier Non Bâti : 3,06%

Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

Le Conseil, à la majorité – 5 abstentions et 1 contre, a adopté le pacte financier 2015, a fixé le montant de la DSC à 1,80 M€, le montant des

Fonds de concours d'équilibre à 742 675 € et rappelé le montant de l'attribution de compensation (AC) qui s'élève à 1 830 596 €.

Le montant total des reversements s'élève ainsi à 4 373 268 €.

Concernant La Chapelle Bouëxic, le montant total est de 79 251 €, se décomposant en 62 578 € de DCS et 16 673 € d'AC. Aucun fonds de concours d'équilibre n'est versé à notre commune.

Le Conseil communautaire, à la majorité – 1 abstention, a attribué le marché de travaux relatif à la restructuration et à la rénovation de l'accueil de loisirs de La Chapelle Bouëxic. Le marché se compose de 9 lots pour un montant total de 185 966,18 € HT (initialement estimé à 187 324 € HT). L'avant projet définitif et les plans de financement ont été validés. Une subvention sera sollicitée au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 59 740 € HT. C'est la Communauté de Commune qui assure le financement du Centre de Loisirs.

Pour information, le Bureau a décidé, à l'unanimité, de vendre à l'entreprise Enrage Corporation, le lot n°20 de 1 565 m² sur le parc d'activités de la Courtinais au prix de 26 € HT/m².

CINEMA EN PLEIN AIR



Réservez votre soirée ! Jeudi 23 juillet, faites le plein de pop-corn et venez à Pont-Réan pour découvrir des courts-métrages dans un cadre différent du ciné habituel : le plein air !

Porté par Vallons de Haute Bretagne Communauté, le PIJ propose pour la 3^e année consécutive cette séance de cinéma en plein air. C'est sur un écran géant que seront projetés les films sélectionnés par le comité de programmation d'habitants dans le cadre des actions jeunesse de Vallons de Haute Bretagne Communauté. Venez visionner en famille le programme de courts-métrages professionnels d'animations et de fictions. A la fois drôles, touchants, musicaux et décalés, la sélection des

films ne vous laissera pas insensible ! Un moment convivial ouvert à tous. En pratique : Rendez-vous le jeudi 23 juillet à 22h30, rue Marcel Greff, sur la prairie près du complexe sportif Henri Brouillard à Pont Réan.

- Accès libre et gratuit pour tout public.
- Apportez votre transat ou votre couverture.
- Pensez à prendre des vêtements chauds si la nuit est fraîche
- En cas de pluie, la projection se déroulera sous abri.

Début de la séance : 22h30 - Cocktail offert avant la séance.

Pour plus d'informations :

Reunan Girard - P.I.J Tél. : 02 99 52 08 91 - 06 88 01 15 59

L A CLASSE DE CP EN DÉCOUVERTE À BRANFÉRÉ



29 élèves de la classe de CP de Sylvie HOURMAND sont partis du 27 au 30 avril à l'école Nicolas Hulot de Branféré dans le Morbihan.



Pendant 4 jours, ils ont vécu au rythme des « habitants » du Parc zoologique. Le thème du séjour était de découvrir les animaux dans leur milieu de vie. Ils sont allés pêcher et étudier la mare, explorer la forêt et le bois. Mais ce qui leur a surtout plu, c'est de pouvoir observer

les girafes et les pandas roux, écouter le chant des gibbons, nourrir les wallabies et découvrir le château avec ses peintures originales.

Le tout nouveau parcours dans les arbres a également ravi les petits et les grands.....

4 jours de plaisir loin des mamans et des papas, que les enfants étaient heureux de retrouver !

La maîtresse était accompagnée par Anne Françoise KERGOURLAY, Marie STÉPHAN et Isabelle COGAN.



R ENTRÉE SCOLAIRE ET HORAIRES DE L'ÉCOLE

La rentrée aura lieu le
Mardi 1er Septembre 2015.

Les horaires de l'école sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
Le matin de 8H45 à 12H15
(ouverture des portes à 8H35).

L'après-midi de 14H00 à 15H45
(ouverture des portes à 13H50).

Le mercredi de 8h45 à 11h45
(ouverture des portes à 8h35).
Contact : 02.99.92.03.61

MANIFESTATIONS A VENIR

COMITE DES FÊTES

FÊTE DE LA MUSIQUE - Samedi 27 Juin 2015



PROGRAMMATION

- ◆ DUO D'EN BAS
- ◆ SOUL FINGER
- ◆ STANDART BOND
- ◆ TRIO IRISH
- ◆ YEBA
- ◆ CHORALE DE VIGEOIS
- ◆ RAUL Y MANOLOCO
- ◆ SANJYLA
- ◆ LES GLOCHOS
- ◆ HAWAIIAN PISTOLeros
- ◆ SUNVIZORS
- ◆ VALERIE Harpe

Renseignements : Comité des Fêtes 07.83.09.41.01 ou cdfcf@yahoo.fr

RESTAURATION SUR PLACE

Henri BOVIN vous propose :

Godinette, Amuse-gueules,
Cochon au four,
pomme de terre, farce, ratatouille,
tartelette.

Menu à 13.50 €.

Réservation au 06.79.64.92.11
ou 02.99.92.05.22.

**L'Ardoise Gourmande
vous propose :**

Apéritif maison et sa verrine,
Moules Frites,
Pâtisserie Maison.
Menu à 13.50 €.

Réservation au 02.99.41.79.25

Associations

Partenaires de la Fête de la Musique

RENOUARD SOLEO - www.societe-soleo.fr
Plomberie - Chauffage - Électricité -
Energies renouvelables - Rue de la Guée -
La Chapelle-Bouëxic -
02.99.92.01.76

Atelier d'agencement BOHUON
magasins, tous commerces, vitrines réfrigérées,
cuisines, salles de bains. Z.A du Plat d'Or -
La Chapelle-Bouëxic 02.99.92.00.80

Maison LE GUEN -
Fabrication de Crêpes - Galettes - Gâteaux Bretons -
ZA du Plat d'or - La Chapelle-Bouëxic
02.99.92.09.87. www.creperie-leguen.com

IMAGIN'HAIR Coiffure mixte

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Le samedi de 8h à 17h. Possibilité de rdv le midi.
12bis rue de la Mairie
La Chapelle-Bouëxic 02.99.92.03.95

Garage de La Chapelle

Expo vente - Véhicules neufs et occasion -
Ludovic LECORDIER—1 Rue de Rennes
LA CHAPELLE BOUEXIC Tel : 02 99 920 920
www.garagedelachapellebouexic.com

L'Ardoise GOURMANDE

Bar - Restaurant - Cuisine traditionnelle
6 Rue de la Mairie - LA CHAPELLE-BOUËXIC

02.99.41.79.25

Décoration d'intérieur

François LECROSNIER - Peintures
décoratives, revêtements sols et murs, pose de parquets,
pose de staff. 6 Rue des Vaults - LA CHAPELLE BOUEXIC
Tel : 06.15.78.81.24 ou 02.99.42.14.45

Garage BRIAND Stéphane

Mécanique, Tôlerie, Peinture, Recharge Climatisation.
Dépannage toutes marques - Vente véhicules neufs
et d'occasion. 48 Rue de Lohéac -
MAURE DE BRETAGNE - 02.99.34.92.44

Henri BOIVIN - Boucherie Épicerie

37 Rue de la Mairie 35330 LA CHAPELLE-BOUËXIC
Tel : 02.99.92.05.22 ou 06.79.64.92.11

L'US CHAPELLOISE



L'U.S Chapelloise vous remercie pour nous avoir encouragé tout au long de l'année.

Merci tout particulièrement à tous les bénévoles et joueurs du club, sans vous le club n'existerait plus.
Encore MERCI

Les objectifs fixés au début de la saison ont été atteints :

L'équipe fanion a rivalisé avec les équipes de tête et a fini dans la première partie du tableau de D3 (4ème).

L'équipe B monte d'une division et jouera la saison

prochaine en D4.

Félicitations à tous les joueurs pour leur investissement et pour la bonne ambiance qui se dégage sur et en dehors des terrains.

L'année prochaine sera une saison charnière avec pour objectif le maintien de l'équipe B en D4.

Nous jouerons également le haut de tableau avec l'équipe A pour pourquoi pas espérer mieux ...

Pour cela, nous avons besoin de joueurs et de bénévoles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, la bonne ambiance est au rendez-vous.

Contact

HIGNET Vincent :
06.81.71.46.24

FAMILLES RURALES - SECTION YOGA

Vous avez « raté » les cours découverte de Yoga à La Chapelle ?

Pas de panique, vous pouvez avoir tous les renseignements à l'adresse
yoga-
lachapelle-
bouexic@laposte.net



ou en appelant
Soizick au 06.61.85.02.14
ou
Céline au 02.99.34.58.69

Thierry FRIN -
Horlogerie Bijouterie -
35 avenue du Port
GUIPRY 02.99.34.67.78

Partenaires de la Fête de la Musique

FRANGEUL Hervé

Plâtrerie - Isolation - Cloisons sèches - Ravèlement
ZA Le plat d'Or La Chapelle-Bouëxic 02.99.92.04.36
La Bigotière 22490 Pleslin Trivagou 02.96.88.10.80
eurl.frangeul.h@wanadoo.fr

LARCHER Alain

Tournage sur bois
Tournerie du Plat d'Or
La Chapelle-Bouëxic - 02.99.92.04.09

E.T.P.B.P Patrick BERTIN

Travaux publics et particuliers Assainissement autonome,
nivelage, tous travaux de terrassement.
2-ZA Le Plat d'Or - LA CHAPELLE BOUËXIC
02.99.34.84.84

SAVEURS & COULEURS

Produits fermiers biologiques (cidre, jus de pommes, confitures, fruits
et légumes). Accueil à la ferme.
Béatrice et Jean-Paul HIGNET La Gommerais -
La Chapelle-Bouëxic. 06.83.66.18.45

Sarl Christophe LEFEUVRE

Ossature bois, menuiseries, terrasse bois.
11 La Jossais - La Chapelle-Bouëxic
Tel : 06.63.14.45.18 lcm35@wanadoo.fr

Tourisme BOURREE

Voyages- Excursions
37 Rue de la Mairie
35330 LA CHAPELLE BOUËXIC
car@bourree-voyages.fr 02.99.34.52.93

AXA ASSURANCES

Cabinet OFFREDIC 25 rue de Fagues -
GUICHEN -
02.99.57.05.03

FERME AUBERGE France

Ouvert toute l'année
sur réservation 60 places - 2 salles -
02.99.92.05.56
GUIGNEN

TARDIF Gervais

Peinture, décoration, ravèlement
10 rue du 11 novembre - GUICHEN
Tel : 02.99.52.03.13

AMICALE LAÏQUE

Nous arrivons bientôt au terme de l'année scolaire....

La kermesse aura lieu **le samedi 20 juin** sur le terrain de foot.

Comme l'an dernier, vous pourrez déjeuner sur place avec galette-saucisses, frites et vous restaurer toute la journée avec crêpes, gâteaux, boissons ...

Nous organiserons aussi ce jour-là une tombola avec de nombreux lots ;

Tous les enfants de l'école sont d'ailleurs mobilisés depuis avril pour vendre des carnets : ils viendront sûrement vous voir ! Faites-leur plaisir...

L'opération de collecte de papiers en lien avec la Paprec :

Nous remercions tous les chapelais et les habitants des communes limitrophes qui nous ont amené leurs papiers. Cela a été un réel succès que nous poursuivrons l'an prochain.

La dernière collecte aura lieu **le samedi 4 juillet** ; et après une trêve estivale, nous reprendrons les collectes **le samedi 5 septembre**.



**KERMESSE
DE L'ÉCOLE**

Samedi 20 Juin 2015
Sur le Terrain de Foot
12h30-18h

**Représentations des
enfants
Tombola
Stands de jeux
Structures gonflables
Restauration sur place**

Venez nombreux !

Organisée par l'Amicale Laïque de La Chapelle-Bouëxic

Partenaires de la
Fête de la Musique

SECURITEST

Place de la Poste - MAURE DE-
BRETAGNE Tel 2.99.34.59.59

DENIS MATERIAUX

Matériaux de Négoce - 11 Rue Maré-
chal de Lattre de Tassigny - GUICHEN
02.99.26.56.56

Yves HINGAND - Pompes

Funèbres - Marbrerie - Chambre funéraire -
Rue de Lohéac MAURE DE BRETAGNE
Tel : 02.99.34.91.61

La ferme du Luguen

Foie gras - magrets - confits -
plats cuisinés.
Maure de Bretagne 02.99.34.08.65

Bijouterie GICQUEL-

C.C Hyper U Valonia - GUICHEN
Tel 02.99.57.34.34

ERJR BERTIN

Travaux agricoles - La lande du châtelet -
Maure de Bretagne 02.99.34.94.89

Eurl POIRIER

Menuiserie générale - agencement.
« Malaunay » Maure de Bretagne
02.99.34.90.07

CONDUITE PLUS

Auto-Ecole,
Auto, Moto, Bateau. 20 Rte de Guer
Maure de Bretagne 02.99.34.94.89

QUILLY Gwenaël - Entretien

des accotements, débroussaillage.-
COMBLESSAC 02.99.34.91.03

OPTIQUE SECHET

1 Place du marché
Maure de Bretagne 02.99.34.91.98

GROUPAMA

Toutes assurances
20 Rue de Paris - Maure de Bretagne-
02.99.34.93.48

ZOOM SUR LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS

LE CONCOURS DE BOULES



Comme vous avez pu le constater, l'aménagement du terrain de boules a été réalisé. Une quinzaine de bénévoles se sont mobilisés pour rendre plus agréable le terrain et son environnement.

Le tirage au sort des poules a eu lieu le 6 mai dernier. Cette année, 38 équipes se sont engagées. Passez un bel été
Patrick LEMOINE

LES BRIOCHES DE L'AMITIE



Louissette Cette somme a été reversée
LEBRET, intégralement à l'association
adjointe aux « Les Brioches de l'amitié ».
affaires so- Merci pour cet élan de solidari-
ciales, remer- té pour soutenir les projets de
cie les présidents d'association, quatre associations en faveur
l'école et l'agence postale pour des personnes en situation de
leur participation à l'opération handicap.
« Brioche de l'amitié ». ADMIC 35 - ADAPEI - APF
96 brioches ont été vendues Handicap Service 35
pour un total de 432 €.

Partenaires de la
Fête de la Musique

ORAIN LEPRINCE

Réparation ou changement pare brise
Le Plessis 35580 GUICHEN
Tél :02.99.57.06.83

SARL ORHAN - Plomberie, chauffage
électricité climatisation, aérothermie,
géothermie, solaire. Les Rochelles -
Maure de Bgne 02..99.34.95.49

Jacky GERARD Services

Artisan maçon multi-travaux
La Chesnais du Bois - MERNEL
Tel 02.99.34.12.00

Cycles Motoculture

POULAIN Stéphane
Z.A de la lande rose - GUICHEN
Tél :02.99.57.02.52

Autovision

Sarl Autobilan Guichennais - Rue
Blaise Pascal—ZA La Lande Rose -
GUICHEN Tél :02.99.65.13.74

BLEU KANELL

Déco, meubles, vaisselle, jeux, jouets,
bijoux www.bleukanell.com
ZC Valonia - GUICHEN
Tél : 02.99.57.08.74

INTERMARCHE

Les Mousquetaires
Station service 24/24 Mernel
Maure de Bretagne 02.99.34.56.22

ATOL Opticien

Sylvain DANY
Hyper U. Valonia GUICHEN :
02.99.52.05.21

RIHET -

Électricité, plomberie, chauffage, Énergies
renouvelables, entretien dépannage, neuf,
rénovation. ZA La Touche - BOURG DES
COMPTEs

HYPER U - Valonia GUICHEN

Lundi au Samedi 8h30 à 19h30.
Vendredi nocturne jusqu'à 20h00.
Dimanche matin : 9h00 à 12h00

Les Anciens Combattants

Voyage du Lundi 11 Mai



L'association des Anciens Repas au « Cellier » près du
Combattants de La Chapelle- château de Louis de Funès.
Bouëxic a fait une escapade L'après-midi, Embarquement
sur les bords de Loire. pour 1 heure 30 sur « La
56 personnes, dont 11 de la Luce » au départ d' ANCENIS.
section de Bovel ont participé Cette journée s'est clôturée
à cette sortie par une belle par un repas au Restaurant
journée. Au programme : Chapellois « L'Ardoise Gour-
visite du château de Goulaine, mande ».

Devoir de mémoire : Commémoration du 8 Mai

Il y a 70 ans, le 8 mai 1945, à 15 h, les cloches de l'église se
sont mises à sonner. Les habitants se sont massés devant la
mairie pour célébrer la fin de cinq années de guerre.

Autour du maire, Roger MORAZIN, et de Joseph BESCHU,
président de l'ACPG-CATM, des anciens combattants,
quelques habitants étaient
présents pour commémorer
cette victoire sur le
nazisme. Devant
quelques représentants
du 2^e Régiment du matériel
de Bruz, Anna et Yann
11 et 14 ans, ont « rendu
grâce à ces héros connus
ou inconnus qui ont
contribué au retour à la
Liberté ». La cérémonie
était suivie d'un dépôt de
gerbe au monument aux morts avec le concours d'Emmanuel.



LA FEUILLE D'OR

Vente directe à la ferme - La
Feuillardais COMBLESSAC -
Tél : 02.99.34.83.06 -

Carrosserie Tôlerie

JAN Le Portal - GUIPRY
02.99.340 324

Partenaires de la
Fête de la Musique

CREDIT MUTUEL

Rue du Frère Cyprien - MAURE-DE-BRETAGNE Tel : 02.99.34.92.65

POINT VERT

Avenue de l'hypodrome MAURE-DE-BRETAGNE Tél 02.99.34.92.11

Sarl FRANGEUL

Carrelage, revêtement, applicateur chapes liquides - ZA de Bel Air - St JUST 02.99.72.06.64

SARL BARRE FRERES

Combustibles Boissons
La Noë - MAURE DE BRETAGNE
Tel : 02.99.34.93.55

Restaurant L'ARLEQUIN

4 Rue de Paris - MAURE DE BRETAGNE Tel : 02.99.34.89.20

Garage WESTER

MORDELLES Tel 02.99.85.14.20
GUER Tel : 02.97.22.04.10

DIGUET Philippe - Dépannage, installation, chauffage électrique, électroménager, sav, interphone, alarme. « Couéry » - ST SEGLIN 02.99.34.59.20

Menuiseries SALMON

Agencement intérieur, cuisine, bains, escalier, bâtiment, bars Le Bois Lader - BAULON 02.99.85.38.11

RENAULT Hervé BAGOT

Vente véhicules, mécanique, carrosserie, dépannage remorquage - ZA Les grées Madame - GUICHEN 02.99.57.03.01 - 3 rte de Lassy - GUIGNEN 02.99.92.20.64

GUICHEN OPTIC

7 Place Saint Martin - GUICHEN
Tel : 02.99.05.87.03

Imprimerie PIERRE

Avenue Général de Gaulle
GUER Tel : 02.97.22.01.23

Garage CORMIER

Agent Peugeot Vente de véhicules, réparation - 7 Rue Basse
GUIGNEN 02.99.92.20.19

ANTI-LIMACES

Trop de traces d'anti-limaces dans nos rivières !

A l'automne et au printemps, nombreux sont les particuliers et agriculteurs qui souhaitent se débarrasser des limaces et utilisent des produits contenant des métaldéhydes. Malheureusement, ils sont utilisés en trop grande quantité et ne sont que partiellement retenus par les usines de traitement d'eau potable. L'élimination est très difficile et onéreuse, voire impossible, ce qui pose des problèmes pour rendre potable notre eau.

Réduire préventivement la présence des limaces

Voici quelques conseils pour réduire, préventivement, la présence de limaces :

- Un binage-bêchage détruira les œufs par dessèchement en été

- Favoriser la présence des prédateurs : avec des nichoirs pour les oiseaux, des tas de pierres et de branchages pour les crapauds, très friands de limaces

- Étaler de la cendre, de la sciure ou des fougères, qui feront barrière autour de vos cultures.

- Poser des planches où les limaces iront se réfugier la nuit pour faciliter leur capture et leur élimination

Si, malgré ces mesures préventives, vous jugez vraiment nécessaire de traiter, optez pour des produits d'origine naturelle, à base de phosphate ferrique et portant la mention « emploi autorisé au jardin ». Veillez à respecter les doses, le surdosage n'est pas plus efficace.

Les jardinerie signataires de la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source » peuvent vous apporter un conseil adapté, afin de résoudre vos problèmes, tout en réduisant l'utilisation des pesticides.

Retrouvez la liste des jardinerie signataires et des conseils de jardinage sur www.jardinaunaturel.org



OPTIC 2000

14 Rue Saint Gurval
56380 GUER

Tel : 02.97.22.52.96

Mutuelles du Pays de Vilaine

13 Rue des Douves - REDON
02,99,72 13 00

Développement durable

HORAIRES ET PERMANENCES

Mairie

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

Permanences les samedis suivants

De 9h30 à 12h00

20 Juin

4 et 17 Juillet



Permanence des élus

de 10h à 12h00

20 Juin :
Roger MORAZIN

37 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.15
www.lachapellebouexic.com
✉ mairie.de.la.chapelle.bouexic@wanadoo.fr

Agence Postale

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h00



12 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.10

Bibliothèque Municipale

Mardi de 17h à 18h
Mercredi de 9h à 12h15
et de 15h à 18h
Jeudi de 17h à 18h
Vendredi de 17h à 18h
Samedi
de 10h30 à 12h30



19 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.05.71
✉ bmlachapellebouexic@gmail.com

Espace Multimédia

Lundi sur rendez vous

Mardi, Jeudi, Vendredi
De 9h à 9h45 et de
10h30 à 12h00



19 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.05.71
✉ lindalelay@gmail.com

Point Informations Touristiques

Mardi, Jeudi, Vendredi
De 9h à 12h00



19 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.05.71
✉ tourismeccmaure@orange.fr



Permanence Parlementaire

Du député Jean-René MARSAC
ou son assistante. Sur Rendez-
vous au 02.99.72.12.16

À l'espace social Chorus
Le Vendredi de 15h30 à 17h00
26 Juin 2015

Permanences Architecte Conseil

Sur rendez vous auprès de Chorus
(02.99.92.46.99) ou Mairie de Guichen
(02.99.52.05.75).

A l'espace social Chorus (l'après midi) :
17 Juillet 2015
A Guichen
29 Juin 2015



Transports

Les dépliants concernant les nouveaux horaires des transports Illenoo en direction de Rennes sont disponibles à l'agence postale, à la mairie ou à la bibliothèque. Ils sont également affichés à l'abri de bus « Rue de Rennes ».

Déchetterie

Hiver du 01/11 au 31/03 : Lundi de 14h à 17h
Mercredi de 14h à 17h - Samedi de 9h à 12h
et de 14h à 17h. Été du 01/04 au 31/10 :
Lundi de 14h à 18h - Mercredi de 14h à 18h -
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Route de Maure à Mernel

Directeur de la publication : Roger MORAZIN. Responsables éditoriaux : Roger MORAZIN, Nadia DUREY, Carole LETOURNEL et la Commission Communication. Graphisme-Conception-Réalisation : Linda LE LAY. Impression : Identec, rue de la carrière - 35514 CESSON SEVIGNE Cédex. Tirage : 595 Exemplaires. Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation. Dépôt légal : Juin 2015